



Couverture Santé. Déficit en vue !

Adoptons les bons comportements !

Les résultats de notre régime de santé pour le premier semestre 2018 accusent un déficit important. Nous devons **adapter nos comportements** si nous voulons maintenir un **niveau de prestations élevé sans augmentation des cotisations**.

Pour inverser la tendance, il « suffit » d'adopter les réflexes suivants :

- Si votre conjoint(e) bénéficie de sa propre couverture santé, la faire intervenir en premier rang. Notre mutuelle prendra le relais pour régler l'éventuel reste à charge
- Soins dentaires : pour les soins lourds (prothèses, implants), penser à demander plusieurs devis. A prestations égales, les écarts de prix entre praticiens peuvent être conséquents
- Pour y voir plus clair : utiliser le réseau Carte Blanche :

Nous sommes affiliés au réseau d'opticiens Carte Blanche qui couvre environ 90 % des points de vente. Ce réseau garantit des niveaux de prix plafonnés, c'est autant de dépenses en moins. **Ce réseau n'est pas assez utilisé !**

Attention ! Vous pouvez être chez un opticien Carte Blanche et vous voir proposer des verres qui n'entrent pas dans les tarifs plafonnés (vous savez ... ceux avec vision panoramique et visée laser intégrée ...).

Soyez vigilants, et restez raisonnables.

Autre avantage du réseau, la pratique du tiers payant : vous n'aurez même pas à avancer le montant pris en charge par notre mutuelle.

Nous rappelons à chacun que l'équilibre de notre régime est l'affaire de tous, et que chacun doit être vigilant dans l'utilisation qu'il en fait, particulièrement dans les dépenses dentaires et optiques, qui, à elles seules, représentent 50 % des prestations.





Santé au travail et prévention des risques professionnels : Il y a des choses à faire !

A l'occasion de la consultation sur l'évolution du Référentiel Métiers, les CHSCT, réunis en instance de coordination, ont décidé d'avoir recours à une expertise.

Un des aspects de cette expertise était de procéder à une évaluation des risques sur la santé, la sécurité et les conditions de travail en lien avec le projet.

Pour ce faire, une grande enquête a été menée sur la base d'un questionnaire de 54 questions, proposé aux 12 727 salariés de SSG.

4334 personnes ont répondu (34%), représentant l'ensemble des catégories de salariés en terme de sexe, âge, ancienneté, métier, filières etc...

L'analyse des réponses a permis aux experts de faire les constats suivants :

- Près de la moitié des répondants (48%) disent se sentir stressés du fait de leur travail et 59 % ressentir de la pression
- 51% des répondants se disent en manque de reconnaissance, pourcentage accru dans certaines catégories : assistantes, personnel en clientèle, salariés des fonctions, seniors
- Insatisfaction concernant la gestion de carrière et les perspectives d'évolution pour les plus de 50 ans, voire 40 dans certains métiers
- Les femmes ont d'avantage exprimé le fait d'être stressées, ressentent d'avantage un manque de reconnaissance et signalent l'inadéquation de leur emploi-repère par rapport à leurs tâches
- Un équilibre vie professionnelle/ vie personnelle altéré par le travail de veille :
Le travail de veille est perçu comme une nécessité pour rester compétent dans son emploi (73% des réponses). Pour 44% des répondants ce travail est effectué sur le temps personnel.

Points de vigilance :

La qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels sont des préoccupations majeures de

Traid-Union et nous proposons des pistes d'amélioration que nous défendons dans le cadre des négociations ouvertes avec la direction sur ces thèmes, telles que : charte du management, droit à la déconnexion, limitation de la charge de travail, respect du temps de travail, amélioration des locaux, prise en compte du temps de déplacement etc ...

A noter que la mise en place du télétravail, obtenue par Traid-Union, constitue une avancée majeure et un progrès réel sur tous ces aspects.